

M. M. J. Coldwell (Rosetown-Biggart): Monsieur l'Orateur, je veux me joindre aux autres pour appuyer cet important Pacte de l'Atlantique. Comme le premier ministre (M. St-Laurent) je crois que la signature du pacte a déjà détendu les relations entre les nations et contribué à réaliser une meilleure entente et à ouvrir le chemin de la paix. Je crois que c'est un grand avantage gagné par la réunion des puissances et des nations signataires du Pacte de sécurité de l'Atlantique-Nord.

Ce n'est pourtant pas un accord exclusivement ni même partiellement militaire. Ses dispositions visent aussi l'aide mutuelle économique, sous tous ses aspects. On veut par là arriver à une meilleure entente et à de meilleures relations économiques non seulement entre les signataires du pacte, mais encore entre les membres des Nations Unies, voire entre toutes les nations du monde. Voilà le premier objectif du pacte, objectif qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Je tiens à souligner cependant qu'en appuyant ce pacte qui, de par ses conséquences militaires, peut entraîner un sérieux réarmement, je voudrais encore une fois soumettre à la Chambre la proposition de notre parti, —proposition qui est une demande,—qu'on supprime les bénéfices de l'industrie des armements. Les industries qui verront au réarmement devraient appartenir à la nation, afin qu'aucun individu ni groupe d'individus ne puissent exploiter à leur profit les besoins du pays. Je sais combien difficile s'établit la ligne de démarcation entre les industries de munitions et les autres industries analogues, d'une part, et les industries d'armements, d'autre part, qui bénéficient du réarmement et sont partie intégrante de notre économie de temps de paix. Je fais remarquer de nouveau au ministre des Finances (M. Abbott) que nous devrions agir comme nous l'avons fait pendant la guerre, et établir au moins une taxe sur les bénéfices,—je ne dis pas une taxe sur les excédents de bénéfices, même si c'est ce que nous avons fait durant les hostilités,—à l'égard des industries privées qui profiteront tant soit peu du besoin que nous avons de réarmer. Je fais cette proposition très sérieusement parce que bon nombre de gens au pays ont des appréhensions au sujet du pacte de l'Atlantique. Ceux qui sont sincères à ce sujet craignent, que dans une certaine mesure, des intérêts puissants ne profitent de notre programme de réarmement pour mousser leur propre économie et accumuler des bénéfices par l'exploitation de nos besoins.

En ma qualité de chef de la Fédération du commonwealth coopératif, je déclare que notre parti appuie ce pacte. On a fait grand

état des votes qui ont été enregistrés, ainsi que de ceux qui ne l'ont pas été lorsque la Chambre a étudié l'accord. Je ferai remarquer aux députés qu'en cette occasion le parti de la C.C.F. a été celui dont la plus forte proportion des membres ont voté. Non seulement pourra-t-il y avoir des appréhensions chez certains membres de notre parti mais je me rappelle que, du côté du Gouvernement, un membre qui s'est déclaré franc libéral aujourd'hui a déclaré le soir en question qu'il ne voterait pas en faveur du pacte parce qu'il désirait en connaître davantage à ce sujet. J'espère, ce soir, même si l'unanimité semble exister, qu'on enregistrera le vote sur cet important pacte de l'Atlantique, afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur l'attitude des députés à cet égard.

M. Fulton: Adressez-vous à votre parti en Colombie-Britannique.

M. Coldwell: Que le député me permette de lui dire que le vote au sein du parti de la Colombie-Britannique n'avait pas de rapport avec le mouvement national. Que le député me permette de lui signaler que pour critiquer autrui, il faut être sans défauts. Lorsque le premier ministre a annoncé le projet de pacte, je me rappelle qu'un personnage comme le chef du parti conservateur-progressiste de la province de Québec l'a dénoncé en un langage qui manquait de retenue.

M. Drew: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. J'affirme bien catégoriquement que cette déclaration est inexacte, ainsi que les faits le démontrent clairement.

M. Coldwell: Je laisse à quiconque sait lire le soin de déterminer ce que ce monsieur a dit alors et d'interpréter comme il convient ses paroles. Mais, comprenant bien le sens des termes qu'il a employés, je ne puis autrement interpréter sa déclaration.

Je tiens également à signaler que certaines gens ont, comme toujours, des doutes sincères quand il surgit une situation qui pourrait entraîner des difficultés internationales et constituer une menace de guerre.

Le pacte de l'Atlantique-Nord est à mes yeux un pacte de paix et non de guerre. Nous l'approuvons, convaincus que les nations de l'Atlantique-Nord groupées ensemble ont démontré qu'en définitive l'esprit d'agression ne servira de rien. Nous appuyons le pacte, confiants que l'aide économique contribuera à relever les nations qui y sont parties. Il importe, j'en conviens entièrement, d'affermir notre vie économique et de maintenir bien haut le niveau de l'emploi et des bénéfices de nos travailleurs dans l'agriculture, la pêche, les mines et tous les autres domaines. Sans